

LE 10^{ème} HOMME

Supplément: *Les Dessous de l'UE*



Pologne : le rebelle ambigu de l'Europe

Par Bill Wirtz



Mars 2020



Vauban
éditions

Introduction

La Pologne est perçue, sans doute à raison, comme un des pays de l'Est qui a rejoint l'Union européenne principalement pour se protéger de la Russie. Cette annexion à l'UE n'est pas à négliger, ce pays est d'une taille et force politique considérable, surtout depuis quelques années. La Pologne a une population de 38 millions d'habitants ce qui fait d'elle le plus grand pays de l'Est européen. De plus entre 18 et 20 millions de Polonais vivent actuellement en dehors du pays. Il s'agit aujourd'hui d'un pays industriel avec une économie en croissance et une présence politique grandissante.

La coalition qui gouverne aujourd'hui à Varsovie est conservatrice et catholique. Elle est vivement accusée d'éroder l'Etat de droit et de se positionner de plus en plus dans l'euroscepticisme. Pour Bruxelles, les Polonais sont une épine dans le pied pour l'accomplissement de plusieurs réformes : la transformation énergétique, la révolution agricole, l'intégration budgétaire et la libération culturelle.

Cependant, le gouvernement polonais n'est pas entièrement fermé à ces réformes et utilise souvent sa position de pivot pour obtenir des avantages intéressants.

Analyser et comprendre la Pologne devient donc une tâche fascinante pour comprendre une partie de la dynamique de l'Union européenne. Pour ce faire, cette lettre vise à :

- Expliquer l'influence du plus grand parti polonais au Parlement européen
- Montrer comment la Pologne a humilié l'UE sur la question du climat
- Montrer en quoi le gouvernement polonais mérite une partie des critiques qu'il reçoit

Table des matières

La vague « verte » s'impose partout	3
Le Canada : le modèle à ne pas reproduire	4
Hippie à millionnaire : les nouveaux riches de la marijuana	6
Conclusion	7

La Nuit des Longs Couteaux polonaise

C'est le soir du 29 janvier 2020. J'étais de retour du Forum économique de Davos et j'arrivais durant la période cruciale du Brexit. Le Parlement européen votait à la majorité pour l'acceptation de l'accord avec le Royaume-Uni.



J'ai profité de ce moment historique pour faire une photo avec Nigel Farage, le fameux héros des eurosceptiques britanniques et considéré comme Satan à Bruxelles (voir ci-dessous). J'avais suivi son dernier discours au parlement européen à travers un smartphone, entouré par des assistants politiques de l'Union européenne. Ils étaient tous penchés en avant pour écouter ce moment historique. En effet, la tribune de la salle était complètement remplie par les familles des députés et les personnalités politiques.

Pour de nombreux assistants parlementaires britanniques, c'était leur dernier jour. Cependant, et de façon plus intéressante, ce jeudi 30 janvier marquait aussi une mini-révolution silencieuse au sein de la droite européenne.

D'après les règles de l'Union européenne, chaque institution ne peut qu'admettre des citoyens de l'Union européenne comme salariés dans ses rangs, sauf dérogation demandée.

Au sein du groupe parlementaire des Conservateurs et réformistes européens (CRE), le parti polonais PiS *Prawo i Sprawiedliwość* (Droit et justice) a vite exercé son droit à la discrimination et **a instantanément viré tous les salariés britanniques jeudi après-midi**. Aucun des salariés travaillant pour le groupe politique n'ont été prévenu de ce changement. On leur a seulement dit **“qu'un environnement politique changeant demande des restructurations”**.

Le parti PiS *Prawo i Sprawiedliwość* (Droit et justice) est le parti au pouvoir en Pologne, présidé par Jarosław Kaczyński. Le parti veut reconnecter le pays avec ses croyances catholiques. Il se distingue du centre-droit de l'ancien premier ministre Donald Tusk par un conservatisme social et un peu d'euroscepticisme.

Au Parlement européen PiS a dépassé les conservateurs britanniques en nombre de sièges dans l'hémicycle, faisant d'elle la délégation la plus importante au sein du groupe des Conservateurs et réformistes européen (CRE).

“Restructuration” dans le vocabulaire du PiS veut dire : remplacer le personnel britannique par des salariés polonais et prendre ainsi le contrôle dans ce groupe politique d'importance croissante.

Le groupe des Conservateurs et réformistes européens (CRE) est le groupe conservateur au Parlement européen, en ce moment avec 61 sièges (d'un total de 705). Il a été longtemps dominé par l'influence idéologique des conservateurs britanniques, il verra des changements considérables dans les mois à venir.

Cette importance croissante se discute déjà dans les couloirs du Parlement à Bruxelles. Après un meeting secret entre le président du PiS Jarosław Kaczyński et le Premier ministre hongrois Viktor Orbán, tous les indicateurs montrent qu'il est probable que Fidesz (le parti conservateur d'Orbán) pourrait quitter le PPE (le parti populaire, le

groupe le plus fort au Parlement européen) et rejoindre le CRE. Ce scénario est aussi possible pour le parti italien d'extrême droite Lega, qui fait partie du groupe "Identité et démocratie" avec le Rassemblement National français. Ces deux changements pourraient ajouter 41 sièges au groupe CRE et le catapulter en troisième position des groupes politiques à Bruxelles.

Tout comme les Britanniques, les conservateurs polonais utilisent ce groupe politique afin de négocier leurs intérêts nationaux au Parlement. S'ils choisissent de se réunir avec la droite hongroise et italienne, ils pourraient ainsi créer une vraie opposition conservatrice dans l'hémicycle. Celle-ci serait capable de contrôler plus de temps de parole, et plus de majorités dans les comités importants.

Le veto de la COP25 - conviction ou calcul ?

En juin 2019, l'Union européenne se préparait pour une conférence sur le climat (en rapport avec l'accord de Paris de 2015). Dans une dernière réunion pour trouver un accord, la Pologne, la République tchèque, la Hongrie et l'Estonie avaient fait utiliser leur veto pour les nouveaux objectifs de décarbonisation de l'économie européenne avant 2050.

En décembre 2019, la nouvelle Commission européenne sous la férule d'Ursula Von der Leyen essaie à nouveau de faire passer une résolution du Conseil européen avec les mêmes cibles (décarbonisation en 2050) dans le cadre d'un programme nommé "European Green Deal" dont nous avons parlé dans un numéro précédent.

La Hongrie, la République tchèque, et l'Estonie ont accepté la nouvelle proposition, mais la Pologne s'est opposée une nouvelle fois en donnant leur veto. Par conséquent, l'UE est allée à la COP25 (conférence sur le climat de Madrid) sans aucune bonne nouvelle à revendiquer afin d'assurer sa « supériorité » sur le reste du monde.

Conviction ou calcul de la part de Varsovie ? Difficile à dire. D'un côté l'argumentation du gouvernement est plausible : une décarbonisation jusqu'à l'année 2050 serait fatale pour l'économie polonaise car le secteur énergétique (qui a été défini par l'Union soviétique dans le passé) est loin d'être préparé à ce changement radical. De plus, la Pologne avait réussi en juin à recevoir le support d'autres pays. La Hongrie avait prononcé son opposition en expliquant qu'une révolution énergétique de l'UE devrait inclure le nucléaire, ce qui n'est pas le cas en ce moment.

D'un autre côté, il semble que la Pologne a plutôt cherché à négocier financièrement son adhésion au projet. La Commission a ainsi proposé un "Fonds de transition équitable", que [j'ai décrit dans un article pour La Chronique Agora](#), qui est censé financer des projets d'infrastructure écologique pour plus de 100 milliards d'euros. La Pologne serait un très grand gagnant de cette mesure et pourrait ainsi lever son veto. En gros, **l'Union européenne devra acheter le consentement politique de la Pologne.**

Du conservatisme pas très crédible

En mai 2015, les élections présidentielles en Pologne approchent à grands pas et la position de l'ancien président Bronisław Komorowski, du parti au pouvoir *Plate-forme civique*, semble ne pas être menacée. Malgré le scandale de la publication de cassettes secrètes de personnalités politiques polonaises et une série d'échecs liée à l'image publique de Komorowski, les sondages sont constamment en sa faveur et celle de son parti.

Contre toute attente, Andrzej Duda, le candidat du parti rival Droit et Justice (PiS), remporte l'élection du 24 mai 2015. Sa victoire est un point de rupture dans l'histoire de la politique polonaise moderne, ouvrant la voie au succès électoral du parti "Droit et Justice" quatre mois plus tard. Le parti gagna ainsi, avec une marge de 13 %, et devint le premier parti de la Pologne post-communiste à obtenir la majorité absolue au Parlement.

Le parti de Jarosław Kaczyński - socialement conservateur et économiquement socialiste - représente très peu ce qui pourrait être considéré comme conservateur dans la plupart des pays occidentaux (qui impliquerait la responsabilité budgétaire ainsi que le non-interventionnisme économique).

Avec son slogan principal, "Le bon changement", ils ont promis un programme de **subventions gouvernementales pour les familles avec enfants**, imposant de **nouvelles taxes aux banques** et introduisant un salaire minimum de 12 PLN (2,77€) pour les contrats et les travailleurs indépendants. Le parti prévoit de tenir ses promesses sur ces questions clés.

Le programme phare du parti de Jarosław Kaczyński était "Famille 500+" - un programme gouvernemental qui garantit une allocation mensuelle de 500 PLN (environ 115 €) pour chaque enfant d'une famille, à partir du deuxième né ou - si vous remplissez certains critères de revenu - du premier. Avec 3 enfants, vous pouvez recevoir 1500 PLN, ce qui correspond plus ou moins au salaire minimum net en Pologne. Une réforme typiquement interventionniste et à objectif démographique.

Cette réforme est **le plus grand programme de redistribution des revenus de Pologne depuis la fin du communisme** et ce n'est sans doute que le début. Un an plus tard, le parti a introduit un programme appelé "Appartement+", qui cette fois-ci s'immisce dans le marché immobilier et construit des "logements abordables" pour les personnes à faible revenu.

Le PiS tente de **compenser l'augmentation des dépenses de l'État en durcissant la fiscalité sur les entreprises et en ajoutant des taxes sur les banques et les compagnies d'assurance**. Le gouvernement s'efforce également d'interdire la location et la vente d'appartements de moins de 25 m², afin d'empêcher la construction "d'appartements de mauvaises qualité". Avec l'approche des élections présidentielles au mois de mai, le gouvernement de Varsovie promet aussi **un 13ème mois pour les retraites**.

Cependant, grâce à la croissance économique de ces dernières années, la Pologne opère aujourd'hui avec un budget équilibré (le premier dans son histoire post-communiste). Cependant, Bloomberg [a pu démontrer](#) que cet équilibre est en réalité une tricherie comptable : le ministre des finances a sorti les postes déficitaires du budget de l'état, pour les cacher aux yeux de la Commission européenne.

Conclusion

La Pologne est gouvernée (et sera gouvernée au niveau présidentiel, si les sondages sont corrects) par un parti *conservateur* selon les standards polonais. Le départ du Royaume-Uni leur permet aujourd'hui de redéfinir les contours idéologiques de l'opposition « conservatrice » du parlement européen.

Au niveau national, ce parti est en train d'amplifier largement les dépenses étatiques à des fins électorales. Ces réformes pourraient mettre fin à l'importante croissance économique polonaise de ces vingt dernières années.

Le gouvernement de Varsovie restera également le principal obstacle pour les ambitions écologiques de Bruxelles, mais il semble aussi que cette opposition peut s'acheter et que la Commission européenne semble prête à payer.

1. L'information publiée dans cette publication. Cette publication fournit des informations et du matériel de nature générale. Vous n'êtes pas autorisés ni ne devez compter sur ce guide comme une source de conseils juridiques, de conseils d'entreprise, ou de conseils de toute autre nature. Vous agissez à vos propres risques en vous appuyant sur le contenu de ce guide. En aucun cas les propriétaires ou auteurs de ce guide ne peuvent être tenus responsables des actions, décisions ou tout autre comportement auxquels vous vous prêtez ou non se fondant sur le contenu de ce guide.

2. Risques reliés à l'utilisation de cette publication. Les auteurs ou propriétaires de cette publication ne seront pas tenus responsable pour toute pertes, dommages ou réclamations résultants d'événements relevant des catégories suivantes :

- (1) Les erreurs commises par l'utilisateur de tout logiciel ou service en lien avec ce guide, e.g., les mots de passe oubliés, les paiements envoyés aux mauvaises adresses Bitcoin ou autres cryptomonnaies et les suppressions accidentelles de portefeuilles.
- (2) Les problèmes de logiciel de site Web et/ou de tout logiciel ou service en lien avec ce guide, e.g., les fichiers portefeuille corrompus, les transactions incorrectement construites, les logiciels malveillants et/ou tout logiciel ou service en lien avec ce guide.
- (3) Les défaillances techniques dans le matériel de l'utilisateur de tout logiciel ou service en lien avec ce guide, e.g., la perte de données attribuable à un périphérique de stockage défectueux ou endommagé.
- (4) Les problèmes de sécurité rencontrés par l'utilisateur de tout logiciel ou service en lien avec ce guide, e.g., les accès non autorisés aux portefeuilles et/ou aux comptes des utilisateurs.
- (5) Les actions ou inactions de tiers et/ou les événements rencontrés par des tiers, e.g., les faillites des fournisseurs de services, les attaques de sécurité à l'information ciblant les fournisseurs de services et les fraudes menées par des tiers.

3. Risques d'investissement. L'investissement dans les actions, Bitcoins et autre cryptomonnaies peut mener à des pertes financières sur de courtes ou même de longues périodes. Les investisseurs doivent aussi anticiper de larges fluctuations dans les prix. L'information publiée dans ce guide ne peut garantir que les investisseurs ne subiront pas de pertes financières.

Vauban Éditions SA – Adresse : Avenue morges 88, case postale 1474 – 1001 Lausanne